### MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES



## BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

SECRETARIAT GENERAL

Ouagadougou, le 1 0 0CT 2019

N° 2019\_\_\_\_\_\_/MJPEJ/SG/DGFP



# COMMUNIQUE

Le Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes communique :

Dans le cadre de la mise en œuvre du « Projet d'Appui à l'Initiative Mondiale pour l'Emploi Décent des Jeunes dans la région du Sahel : Composante du Burkina Faso » en général et en particulier, du développement des programmes d'apprentissage et matériaux de formation, mis en place avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT), le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) souhaite recevoir des candidatures pour le recrutement de quarante (40) jeunes boursiers issus des milieux défavorisés de Ouagadougou et de sa périphérie à former au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z) au titre de l'année académique 2019-2020, en vue de l'obtention de Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) dans les filières suivantes :

N° d'ordre	Filières	Nombre de place
1	Construction Maçonnerie	20
2	Electricité bâtiment et Energie Solaire	20

# Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ être de nationalité burkinabè ;
- √ être âgé d'au moins 18 ans et d'au plus 29 ans au 31 décembre 2019;
- √ être indigent ;
- √ accepter les conditions de vie sur le site du centre ;
- √ être apte à suivre une formation professionnelle ;

√ déposer un dossier de candidature à la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) ou à la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes du Centre (DRJPEJ/Centre).

#### Pour les candidats à la formation

Avoir le niveau de la classe de troisième (3ème), ou être titulaire du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC), ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

# Les dossiers sont recevables du vendredi 11 au jeudi 17 octobre 2019 de 08 heures à 15 heures 30 minutes et comprennent les pièces ci-après :

- ✓ une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes précisant les coordonnées téléphoniques (fixes et portables) du candidat et d'un de ses parents ou tuteur, le e-mail et la boîte postale;
- ✓ une copie légalisée du diplôme ou du titre professionnel requis;
- ✓ un relevé de notes ou bulletin de la dernière classe fréquentée ;
- ✓ une photocopie de l'extrait d'acte de naissance;
- ✓ une copie légalisée de la CNIB;
- ✓ un certificat de scolarité de la dernière classe fréquentée ;
- ✓ un certificat de visite et de contre-visite ;
- ✓ un certificat d'indigence délivré par les services compétents.

# Les candidats retenus à l'issue de la sélection devront fournir pour complément de leurs dossiers :

- √ quatre (04) photos d'identité récentes ;
- √ deux (02) copies d'extraits d'acte de naissance;
- ✓ un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

# Les conditions de formation et de prise en charge :

- ✓ les formations se dérouleront au Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPR-Z) en régime internat ;
- ✓ les frais de formation (frais d'inscription) sont pris en charge par le BIT à hauteur de 350 000 FCFA et le bénéficiaire apporte dès l'inscription, une contribution de 20 000 FCFA;
- ✓ l'hébergement est assuré sur le site du centre ;
- √ aucune prorogation de bourse n'est possible au terme du cycle de formation
- ✓ les candidatures féminines seront privilégiées.

Tous les dossiers doivent obligatoirement être enregistrés et transmis à la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) par le DRJPEJ/Centre au plus tard le mercredi 16 octobre 2019 à 16 heures.

Pour tout autre renseignement, contactez les numéros suivants : 71 48 54 70 ; 70 67 77 60 ; 58 26 52 12.

### Diffusions:

- affichage;
- site web du MJFIP : www.mjfip.bf;
- direction régionale du centre /MJPEJ;
- radio;
- presse écrite.

Pour le Ministre et par délégation, le Secrétaire Général

Jean Philippe DAKOURE

\* BURKINA FASO